

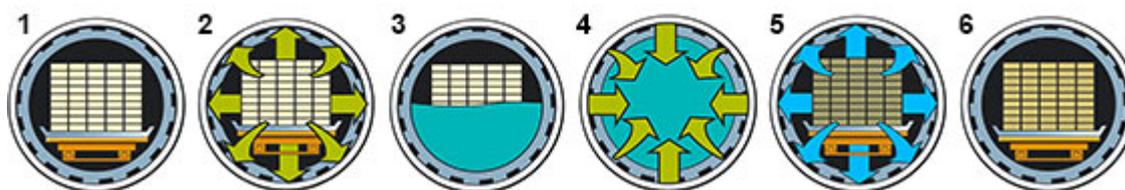
Origine du bois des piscines Ubbink®

La structure de la piscine est en Pin du Nord, provenant des régions froides du nord de l'Europe. Les margelles sont en Sapin blanc du Nord.

Traitement autoclave

Ces bois, contrairement à d'autres, ne sont pas naturellement durables en usage extérieur. Ils bénéficient néanmoins d'une caractéristique intéressante : ils sont imprégnables. Cela signifie que l'on peut faire pénétrer un traitement fongicide et insecticide dans le bois, pour lui conférer une résistance extrêmement efficace contre les attaques d'insectes, champignons et termites. La structure de votre piscine est traitée en classe 4, ce qui correspond à une utilisation du bois en milieu systématiquement humide et en contact avec le sol.

La garantie d'une résistance et d'une longévité certifiée



1. Le bois est introduit dans l'autoclave
2. Le vide extrait l'air de l'autoclave
3. Le produit de préservation remplit l'autoclave
4. L'autoclave est pressurisé, forçant l'entrée du produit dans le bois
5. Le produit de préservation est évacué et un vide final est appliqué
6. Le bois est maintenant traité

Traitement supplémentaire

Aucun traitement ou application supplémentaire d'un produit de protection du bois n'est nécessaire. Soumis aux rayons UV, le bois grisaille avec le temps sans que cela nuise à sa durabilité. Vous pouvez toutefois appliquer une lasure microporeuse compatible avec le traitement autoclave pour préserver sa couleur d'origine si vous le souhaitez.

Stockage et montage de votre piscine

Si vous ne souhaitez pas monter votre piscine immédiatement, il est nécessaire de stocker convenablement votre colis, sans le déballer, dans un endroit frais et ventilé, ou à défaut, à l'abri des intempéries et du soleil. Si toutefois vous étiez contraint de déballer votre piscine, il serait impératif de reconditionner le colis, madriers à plats, et de le sangler à nouveau fermement. Une fois déballée, le montage de la structure doit être effectué dans les 48/72h.

Le bois est un matériau naturel, il peut présenter des imperfections. Un certain nombre d'entre elles sont normales et superficielles. Elles sont exclues du cadre de la garantie car elles n'influent en rien sur la résistance et la pérennité de votre piscine.



Fentes, gerces et fissures



Remontées de résine



Différences de teinte



Présence de nœuds



Rétention de produits d'étuve



Moisissures superficielles

Fentes, gerces et fissures : Le bois est sujet aux variations dimensionnelles en fonction du taux d'humidité et de la température. Lorsqu'il sèche, il se rétracte de façon irrégulière, entraînant l'apparition de fentes. Celles-ci peuvent être impressionnantes mais elles ne nuisent en rien aux caractéristiques mécaniques et à la résistance du produit.

Remontées de résine : Lors du traitement autoclave des essences résineuses, l'alternance de vide et pression peut amener à la surface du bois des résidus collants de résine. Pour les enlever, il suffit de les gratter délicatement avec un outil approprié.

Différences de teinte : Toutes les essences de bois présentent des variations de teinte. L'exposition du bois aux rayons UV va nettement les atténuer.

Présence de nœuds : Les nœuds correspondent à la trace des branches de l'arbre. Nos bois sont sélectionnés pour en limiter au maximum la quantité et la taille.

Rétention de produits d'étuve : Les bois traités autoclaves présentent fréquemment des traces verdâtres ou blanchâtres en surface qui disparaissent avec le temps.

Moisissures superficielles : Les bois sont sujets aux moisissures provoquées par des champignons microscopiques. Ce phénomène superficiel renforcé par la chaleur, l'humidité et le manque d'aération se caractérise par des taches allant du bleu clair au bleu noir. Un simple essuyage ou l'exposition du bois à l'extérieur permettent de les éliminer facilement. Rappelons que les bois traités classe 4 sont bien sûr protégés contre les attaques de champignons.